

voisins & voisines

Comité
de Quartier
Brivazac-Candau



Publication gratuite du comité de quartier
de Brivazac Candau - 33 Pessac

Décembre 2007 n°48

LE MOT DU PRÉSIDENT

Que de débats, que de lettres, que de réclamations, et surtout que d'attente il aura fallu pour qu'enfin l'aménagement de la place Chambrelent soit programmé. Et encore le sera-t-il avec du retard sur l'engagement pris par la mairie en début d'année.

Au fil du temps cette place est devenue un symbole emblématique, focalisant le mécontentement dû aux chantiers sans cesse reportés, aux travaux non réalisés comme prévu, aux finitions retardées, et également aux réponses «à côté» de nos préoccupations.

C'est ce mécontentement qui avait valu l'absence volontaire d'informations urbanisme dans notre dernier numéro, en signe de lassitude. Il s'agissait avant tout pour le comité de marquer son exaspération face à une situation que l'on peut résumer à un déficit chronique d'information de la part de la municipalité, la concertation s'en trouvant quelque peu écornée. Si besoin était, l'avenue de Candau -qui n'en finit pas d'être en travaux, moult prétextes étant invoqués pour justifier les déprogrammations de tranches- en serait une parfaite illustration.

Un tel mutisme ne peut toutefois être que ponctuel ; sinon Voisins & Voisines perdrait une grande part de sa vocation à informer. Retour à la normale sur la présente édition, mais avec prudence sur les effets d'annonce.

Il n'est d'ailleurs pas exclu qu'à l'avenir le comité rende ses actions plus visibles. Les courriers, même répétés et toujours argumentés, ne recueillent pas nécessairement toute l'attention qu'ils méritent, au contraire d'une action de terrain qui généralement ne laisse pas les décideurs insensibles.

Encore faut-il en avoir les moyens... qui s'annoncent toujours insuffisants.

Six personnes ont répondu à notre invitation du 16 novembre dernier à débattre de l'avenir du comité. Animées du souci de ne pas voir disparaître le comité à petit feu, elles ont affiché leur intention de rejoindre le conseil d'administration au prochain exercice. C'est un signe encourageant qui, je l'espère, suscitera d'autres volontés qui manquent encore à l'appel. En ce sens, l'assemblée générale du 03 février prochain sera un moment privilégié pour se prononcer. A l'évidence, le comité reste à l'écoute d'ici là pour quiconque souhaitant se manifester.

Vous voulez prendre place au conseil d'administration du comité de quartier ? N'hésitez pas à nous contacter dès maintenant !

08 75 84 18 14 ou **cqbc33@gmail.com**

Spectacle de Noël

16 décembre

à partir

de

14h30

Salle



Le Royal

Programme en page 3

Pour vous inscrire, complétez le coupon-réponse en page 3.

NOUVELLE EQUIPE

Anny Coif'
elle & lui

AVEC OU SANS RENDEZ-VOUS

22 av. du Rond-Point
PESSAC-BRIVAZAC
05 56 45 79 18

Mardi au Jeudi : 9h/12h - 14h/19h
Vendredi : 9h/19h Samedi : 9h/17h

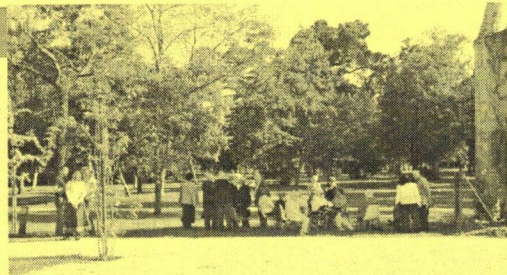
NOUVEAUX HORAIRE

R E P A S D E S A N C I E N S

Décidément, ces mois d'octobre nous réservent toujours leur kyrielle de belles journées lumineuses où il fait bon s'évader du côté du parc de Cazalet. En l'occurrence, il s'agissait pour nos anciens d'honorer ce rendez-vous désormais traditionnel : le repas d'automne. Voilà déjà plusieurs années que la salle de l'Orangerie offre sa luminosité naturelle à ces retrouvailles émouvantes. Car en fait beaucoup de nos invités se retrouvent une fois l'an, à cette occasion, et malgré les distances réduites de notre quartier, ne sont pas forcément appelés à se rencontrer. On peut aisément imaginer leur joie d'être réunis toute une après-midi durant, autour d'une grande table assortie d'une bonne humeur générale.

De fait, à l'arrivée des premiers convives, un grand U siégeait fièrement au milieu de la salle, décoré avec goût par les petites mains du comité avec l'aide bien consentante du parc floral. Sur la gauche, s'étaient étalés les magnifiques lots que la tombola du tantôt offrirait aux bons numéros. On pourra décerner au passage une mention toute particulière à la qualité des lots exposés et à leur superbe présentation. Des produits de terroirs ont ravi à l'évidence les heureux possesseurs des tickets gagnants. Le temps pour tout le monde de se saluer, de se re-

connaître, se raconter les dernières nouvelles et, déjà nous les voyons s'installer pour déguster le kir de bienvenue. Le repas qui allait suivre offrira à nos invités de quoi rassasier leur faim, mais surtout d'étancher leur curiosité la plus humaine sur l'existence de leurs voisines et de leurs voisins. Cette année, par l'entremise de véhicules aménagés, nous avons eu le bonheur de partager cette après-midi, avec des dames se déplaçant très difficilement, et qui ont malgré tout pu partager ce repas avec nous. Les invités s'étant disposés par affinité, ils purent au gré d'un repas traditionnel, converser avec les vieilles connaissances de leurs souvenirs communs tout en découvrant quelques personnes nouvelles, comme cette alerte nonagénaire digne doyenne de notre célébration. En milieu d'après-midi nous eûmes droit au suspense intolérable, de la main innocente chargée de choisir parmi tous les convives les heureux élus de cette



belle tombola typique du Sud-Ouest. De somptueuses corbeilles garnies de spécialités du terroir attendaient leurs dégustateurs... Les gagnants de toute évidence étaient ravis et, dans l'ensemble assez bien répartis.

A l'issue de cet intermède toujours riche en émotion, la belle après-midi ensoleillée appela les jambes engourdies à se détendre dans les magnifiques allées du Parc Cazalet. Quelques fauteuils furent même installés sur des bordures de pelouse pour permettre aux moins alertes de partager cette fête jusqu'au bout. Les autres quant à eux déambulèrent paisiblement pour profiter des derniers soubresauts d'un été bien tardif. Intense final à vrai dire d'une journée placée sous le signe de la rencontre des voisins entre eux, de la chaleur des échanges enregistrés et, le prétexte sous-jacent des membres du comité de mieux vous connaître en écoutant vos remarques pour bonifier encore les relations de notre vie de quartier.

P L A C E C H A M B R E L E N T

Le temps d'un week-end, une banderole s'est dressée sur la place Chambrelent. Existence éphémère mais suffisante pour recevoir de nombreux témoignages de sympathie, voire de soutien de la part du voisinage, et même au delà.

L'initiative en revient au comité de quartier qui n'a pu résister au plaisir d'annoncer le prochain aménagement du rond-point, après de si nombreuses et si longues années d'attente (il aura fallu 7 ans entre les premières déclarations et la fin programmée du chantier au premier trimestre 2008). Mais soyons francs, il s'agissait aussi de montrer à la municipalité notre détermination à ne pas nous en laisser conter plus longtemps sur ce dossier.



Pour inhabituelle qu'elle soit, cette action est néanmoins à considérer davantage comme une touche humoristique que comme une provocation, bien qu'elle ait jeté un certain trouble...

Quoiqu'il en soit, les premiers coups de pelle sont prévus avant la fin de cette année, de même que la présentation aux riverains du projet retenu. A ce sujet, il convient de saluer comme il se doit le très bon travail d'étude effectué par le service environnement de la mairie.

voisins & voisines

10, Allée des Flamboyants
33600 PESSAC
Tél. **08 75 84 18 14**

Rédaction - Mise en Page

Dominique BURTIN
Jean-Paul MESSE
Bruno PIHEN
Christian PUJOLLE

Publicité

Bruno PIHEN

Impression

ACSD

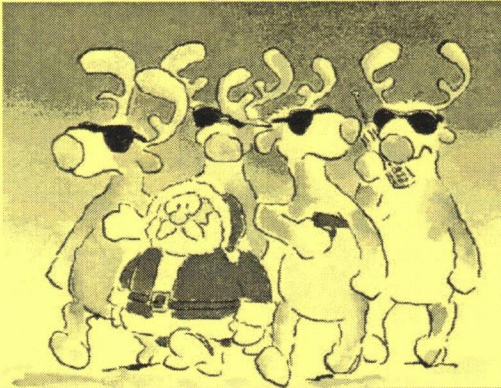
Tirage

1050 ex.

IMPASSE CANDAU

Il y a quelques années déjà, le comité avait adressé à la mairie une demande de vérification de la nature de cette voie pour laquelle des riverains nous avaient interpellés. En effet, chacun se demandait si elle relevait du domaine privé ou public. «C'est un domaine privé.», a-t-on répondu à l'époque.

Depuis, après recherche des origines de propriété, cette impasse appartient au domaine public. En conséquence, la mairie s'apprête à nommer un expert géomètre pour qu'il soumette un projet d'aménagement qui sera mis à l'étude ultérieurement. Soyons clairs, il s'agit pour l'heure de définir les contours d'un aménagement dont le projet sera soumis à un arbitrage budgétaire.



Notre adresse électronique
cqbc33@gmail.com

**POUR TOUT LOUER
SANS SE TROMPER**

Matériel pour :

Espaces verts - Terrassements - Maçonnerie

centrale
de
LOCATION

05 56 36 27 37

1, avenue de Verdun

33610 CESTAS - Gazinet (face au Pacha)

Fax : 05 57 26 96 10

Chaque année, le comité de quartier vous invite à découvrir un spectacle à l'occasion de la période de Noël et à rencontrer vos voisins et voisines autour d'un gouter pour les enfants et d'un verre et de petits gateaux pour les parents. C'est gratuit!

Nous espérons que vous serez nombreux à apprécier les artistes. Petit détail : nous avons besoin de savoir qui sera présent donc remplissez le coupon-réponse au bas de cette page en indiquant le nombre d'adultes et d'enfants et déposez-le dans une des boites aux lettres indiquées. Vous nous permettrez ainsi de mieux vous accueillir.

Spectacle de Noël

Cette année, nous vous proposons de retrouver la magie

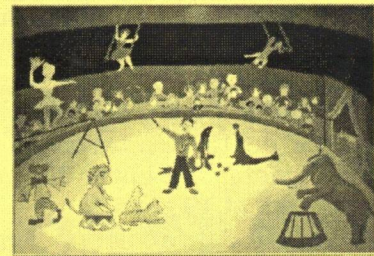
du cirque avec neuf numéros :

Jonglerie, Contorsion,

Diabolo, Monocycle,

Équilibre, Rouleau

Américain et d'autres encore



Le programme sera présenté par l'École de cirque de BORDEAUX

Et la venue du Père-Noël après le spectacle

Retrouvez votre VOISINS&VOISINES en couleur

<http://www.federation-quartiers-pessac.com/quartiers/brivazac/vv.htm>



Réservez tout de suite la
date retenue pour

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

du COMITÉ DE QUARTIER :

ce sera le 3 FÉVRIER

Noël en décembre, trottoirs dégagés
toute l'année.

Stationner sur le trottoir est inutile,
couteux et
dangereux.



Goûter-Spectacle de Noël

Coupon-Réponse à remettre avant le 10 décembre

Nom : _____

Nombre d'adultes : _____

Adresse : _____

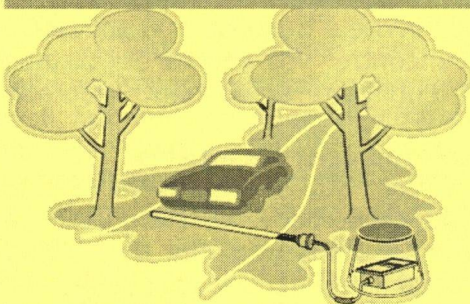
Nombre d'enfants : _____

Tél : _____

à remettre à

M. ALLAIN, 7 allée Jacques Brel ou Y. BURTIN 37, avenue de Candau ou B. PIHEN 10, allée des flamboyants

Renseignements 0875 84 18 14



Comptages et mesures de vitesse autour de l'école Jules Ferry :

Ce comptage s'est déroulé du 21 au 28 avril 2007 sur 2 emplacements situés pour l'un sur l'avenue de Brivazac au niveau de l'arrêt de bus avant l'école, le second, avenue des Echoppes quelques mètres après la place Chambrelent.

Du lundi au vendredi, on compte sur l'avenue de Brivazac, une moyenne de 1300 véhicules par jour et de 1000 véhicules/jour sur l'avenue des Echoppes. Dans la journée, les pointes de fréquentation se situent bien évidemment entre 8 h et 9 h et entre 16 h et 19 h.

Le samedi, la circulation diminue à 600 véhicules sur chacune des 2 avenues. Le comptage du dimanche (environ 1300 véhicules sur chaque rue) n'est pas significatif puisqu'il

s'agissait d'un dimanche d'élection. Pour les vitesses des véhicules, nous avons pu calculer que 98 % des voitures roulaient au-dessous de 50 km/h avenue de Brivazac alors que cette proportion n'est plus que de 80 % sur l'avenue des Echoppes. Sur cette avenue, on peut penser compte tenu de l'emplacement choisi, les mesures ne sont pas représentatives de la vitesses en face de l'entrée des écoles. La vitesse semble donc bien maîtrisée avenue de Brivazac. En revanche, sur l'avenue des Echoppes, même si la quasi-totalité des véhicules (98 %) roulent au-dessous de 60 km/h, les vitesses mesurées sont encore trop élevées pour les abords d'une école. Des aménagements de sécurité sont certainement nécessaires.

Pour finir, si la maîtrise de la vitesse des véhicules est un élément nécessaire pour assurer la sécurité des usagers, il n'est pas suffisant. Dans certaines configuration comme sur l'avenue de Brivazac, la qualité des trottoirs, l'emplacement des passages piétons sont d'autres facteurs essentiels.

Comptages et mesures de vitesse avenue Marc Desbat :

Le comptage s'est déroulé entre 9

et le 15 mai 2007 vers l'arrêt de bus situé après le stade du Chiquet. Sur cette avenue, se sont en moyenne 7500 véhicules qui circulent chaque jour, dont 4000 vers le domaine universitaire. A certaines heures, on peut compter jusqu'à 800 véhicules dans les 2 sens. Pour la vitesse, le constat peut sembler moins alarmant puisqu'il semble que 95 % des véhicules roulent à moins de 60 km/h que se soit vers Pessac centre ou vers le domaine universitaire. En revanche, ce taux descend à environ 65 % pour une vitesse inférieure à 50 km/h. Il faut donc rester vigilant sur la sécurité de cette avenue.

Comptage avenue des Roses :

- comptage :
- . vers rue des Bengalines : 429 Veh/j
- . vers Pont du Chiquet : 179 veh./j
- vitesses :
- . vers rue des Bengalines : V85 = 48.1 km/h
- . vers Pont du Chiquet : V85 = 46.1 km/h

NDLR : V85 signifie que 85% des véhicules roulent entre 0 et la vitesse indiquée et donc que 15% dépassent cette vitesse.

P O I N T D E V U E

Parfois, les réponses de la mairie à nos questions nous laissent quelque peu perplexes. Un extrait est plus parlant : voyez ! Notre courrier :

Toutefois, nous tenons à vous signaler que 2 poteaux téléphoniques en bois restent encore gênants à cette même intersection, et qu'il serait donc très souhaitable qu'ils soient enlevés.

Le problème, c'est qu'ils gênent...

Pour finir, nous avons demandé en son temps que, pour des raisons de sécurité, les ronds points des 2 microgiratoires en face du village Candau, soient peints en blanc.

Nous voulons qu'ils soient bien visibles. Certains conducteurs se laissent surprendre.

Monsieur le Président,

Je fais suite à vos courriers du 3 octobre 2007 relatifs à la modification de l'implantation des poteaux EDF avenue de Candau et au comptage de trafic et de vitesse dans le quartier.

Vous avez reçu par courrier du 24 juillet l'information écrite concernant les travaux de déplacements des supports EDF avenue de Candau. Ce courrier fait suite à un entretien avec Monsieur Pierrot courant juillet. S'agissant de la programmation au jour prêt, nous ne connaissons pas puisque les arrêtés municipaux sont pris pour une période dans laquelle EDF doit s'inscrire.

Les poteaux France Télécom restant en place ne sont pas gênants pour la circulation des piétons bien qu'ils soient inesthétiques.

La réfection des trottoirs de l'avenue de Candau a fait l'objet d'un arrêté autorisant les travaux du 8 au 22 octobre 2007. Ils ont été réalisés.

Pour ce qui est de la mise en peinture des micros giratoires face au village de Candau, cette intervention n'est pas prévue puisque ceux ci ont été traités en pavé résine plus esthétique et plus résistant qu'une peinture blanche.

Difficile de se faire entendre ! Cette lettre est une illustration de notre mutuelle incompréhension.

La réponse

Gedimat
des fondations aux finitions

Matériaux
Menuiserie
Carrelage
Sanitaire
Extérieur
Bricolage

Du lundi au vendredi : 7h30-12h 13h30-18h
Le samedi : 8h-12h 14h-18h

Avenue de GRADIGNAN
05 56 45 30 68

ENTREPRISE LAGUARDE
MULTISERVICES

REVETEMENTS DE SOLS & MURS
PEINTURE
MIROITERIE
NETTOYAGE TOITURE
TERRASSE FAÇADE
TOUS TRAVAUX D'ENTRETIEN
PLOMBERIE, ETC

20 rue des Chênes
05.56.45.79.02
06.15.33.86.63

VOUS PAYEZ BEAUCOUP D'IMPÔTS ?

Parlez-en à l'un des meilleurs conseillers de la région. Il habite votre quartier :

Dominique ANDRIEUX
52 bis avenue Phénix Haut-Brion
33600 PESSAC

05 56 460 920
06 85 53 38 28